

COMMUNE DE LEZAY (Deux-Sèvres)

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 10 JUILLET 2024

Le dix du mois de juillet deux mil vingt-quatre, à dix-huit heures trente minutes, le Conseil Municipal de Lezay, dûment convoqué en date du 4 juillet deux mil vingt-quatre, s'est réuni au lieu habituel de ses séances, à la Mairie de LEZAY, sous la présidence du Maire, Monsieur Olivier GAYET.

Nombre de conseillers en activité : 19
Quorum : 10
Nombre de conseillers présents : 10
Nombre de conseillers votants : 15

Présents : Bernard BARILLOT, Frédérique BINET, Gérard BLAVETTE, Didier DESPRETZ, Olivier GAYET, Olivier GEMOT, Élisabeth MARCHAND, Patrick MORIN, Jacqueline QUINTARD-MELOUKI et Michaël TRIBOT.

Absents excusés : Philippe BERLAND (qui donne pouvoir à Michaël TRIBOT), Camille BILLARD (qui donne pouvoir à Patrick MORIN), Yannick GIRARD (qui donne pouvoir à Olivier GAYET, Cindy LARMOYER, Pamela LUCAS (qui donne pouvoir à Jacqueline QUINTARD-MELOUKI) et Sébastien SUIRE (qui donne pouvoir à Olivier GEMOT).

Absentes : Claire FAUCON, Nicky MARESCOT et Amandine PARVAUD.

Secrétaire : Elisabeth MARCHAND.

Liste des délibérations examinées

Approbation à l'unanimité du Procès verbal de la précédente séance du Conseil Municipal.

Renouvellement de la convention d'adhésion au service de travaux à façon PAIE du Centre de Gestion des Deux-Sèvres – autorisation de signature	Délibération adoptée à l'unanimité
------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	------------------------------------

Affiché le 15 juillet 2024
Le Maire, Olivier GAYET

